



Pour les tireurs!

Accident

Sinistre

- Garder son calme
- Assurer
- Donner l'alarme
- Demander de l'aide

Que faut-il faire ?

Numéros d'urgence		Schéma d'annonces	
Appel d'urgence sanitaire	144	Qui	Nom, lieu, fonction, n° de tél. du correspondant
Garde aérienne de sauvetage	1414	Quoi	Que s'est-il passé (accident, incendie, vol) ?
Police	117	Quand	Heure de l'incident
Service du feu	118	Où	Lieu de l'incident (p ex installation de tir), adresse, accès, point de contact, acheminer l'ambulance depuis ... ?
Cas d'urgence d'intoxication	145	Combien	Combien de personnes sont touchées ? Type de blessure : jambe, bras, tête, dos, lucide ou inconscient, signes de vie, respiration, blessure à la tête, brûlure, etc.
Médecin	_____	Particularités	Une évacuation spéciale du patient est-elle exigée ? Si un sauvetage aérien est nécessaire : place d'atterrissage, météo, obstacles
Service des urgences rég.	_____		
_____	_____		

Tout de suite après l'incident	Info., constatation des faits	Informier éventuellement les proches Nom, date de naissance, domicile... circonstances de l'accident...
	En cas de blessures corporelles	Établir un rapport de police
	Annonce de l'incident	Assurances AAST (accident, sinistre, responsabilité civile)
	Transmission d'informations complémentaires	a) SUVA (assurance militaire) voir la notice de l'AAST
b) LAA - Assureur contracté par l'employeur pour la personne accidentée		
c) Sociétés d'assurance privées contractées par la personne accidentée ou ses proches		

Assurances AAST

L'assurance des tireurs. Elle répond volontiers aux questions des sociétés de tir

Téléphone: voir sous: www.uss-versicherungen.ch
Courriel: info@uss-versicherungen.ch
Internet: www.uss-versicherungen.ch

